

07 juil 2016 -17:10

Appartient à Conseil des ministres du 7 juillet 2016

Désignation d'un cabinet d'avocats chargé d'assister l'Etat belge dans le cadre de la faillite d'Optima Banque SA

Sur proposition du ministre des Finances Johan Van Overtveldt, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution d'un marché public portant désignation d'un cabinet d'avocats chargé d'assister l'Etat belge dans le cadre de la faillite d'Optima Banque SA.

La mission consiste en la fourniture de conseils juridiques, la rédaction d'actes de procédure ainsi que la représentation de l'Etat belge en vue d'assurer la défense de ses intérêts et le recouvrement de sa créance dans le cadre de cette faillite ainsi que la constitution de partie civile dans le cadre de l'enquête pénale actuellement menée par le parquet de Gand dans le cadre de cette faillite.

Le Conseil des ministres marque son accord sur l'attribution de ce marché public au cabinet Stibbe CVBA.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale
rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 00
<http://www.vanoverveldt.belgium.be>